

GECOL Grout 100



Mortier-ciment, fluide, de rétraction compensée et légèrement expansif pour ancrages de grandes épaisseurs.

Résistances mécaniques élevées.

Grand pouvoir d'auto-nivellement et de remplissage.

Sans chlorures ni particules de métal.

Bonne adhérence au métal et au béton.

Mortier de rétraction compensée par expansion.

Imperméable à l'eau, aux huiles et aux graisses.

Application pour malaxeur, bétonnière et par pompage.



Usage	Qualité	Normes
	Technologie AU QUARTZ	SELON EN: 1504-6

Exigences de mise en œuvre

- Les indications d'utilisation se réfèrent, le cas échéant, selon nos tests et connaissances et ne libèrent pas le consommateur de l'étude et de la vérification du produit pour son usage spécifique.
- Autres utilisations ou autres applications non décrites dans ladite norme ne seront pas prises en compte dans la garantie du produit.
- Avant d'utiliser ce produit, nous vous recommandons de consulter le manuel d'utilisation.
- Les données fournies dans cette documentation technique ont été obtenues dans des conditions normalisées de laboratoire, elles peuvent donc varier en fonction de la mise en œuvre et des

conditions environnementales particulières qui échappent à notre contrôle.

- Le marquage de ce produit est fixé conformément aux dispositions établies dans la **Norme UNE EN 1504-6** et exclusivement dans les conditions qu'il indique pour l'analyse technique et la vérification continue de la régularité du produit.
- GECOL** garantit le parfait comportement de ses produits auxiliaires dans les situations indiquées. Les matériaux d'autres marques ou les situations non décrites peuvent affecter les propriétés physiques et esthétiques de nos produits.

Champs d'application

Mortier de rétraction compensée, légèrement expansif, fluide et sans ségrégations qui développe de hautes résistances à la flexo-traction et à la compression, même à court terme, dans la réalisation d'ancrages d'éléments en métal sur des surfaces de béton et de mortier de ciment, sur des carrelages intérieurs et extérieurs, pour :

- Anchorage d'éléments en métal sur du béton, des poteaux, des boulons, des bâtis de machine, etc.
- Anchorage d'éléments préfabriqués en béton.
- Remplissage de lézardes et de creux confinés à l'intérieur de masses de béton.
- Remplissage par versement sous des plaques d'appui

et de répartition, en garantissant une parfaite transmission des charges.

- Remplissage de coffrages et de renforcements de structures de ciment armé.
- Installation de murs ou de piliers.
- Base de nivellement dans des joints de ponts.
- Anchages de rails de grues et de ponts de grues.
- Renforcement d'éléments de béton (piliers et poutres) par chemisage.
- Remplissage et ancrages de machinerie lourde sur des surfaces de béton.

Mode d'emploi

1_Recommandations préalables

- On ne doit pas utiliser le produit par temps très humide, en cas de pluie ou s'il y a prévision de gel tout comme d'insolation directe.
- Il faut prendre des mesures pertinentes pour éviter un séchage trop rapide, comme l'utilisation d'une des méthodes habituelles de séchage, par exemple, des feuilles de polyéthylène ou des toiles de chanvres humides.
- Dans le cas de remplissages sous plaques, il faut habiliter un orifice d'entrée et un de sortie de l'air d'au moins 10 mm.

- La cavité à remplir doit avoir au moins deux fois le volume de la barre d'ancrage.
- On ne doit pas ajouter d'eau durant la finition superficielle, car cela pourrait provoquer des fissures et une décoloration de la finition.
- On n'ajoutera pas de ciment, de sable ni d'autres substances qui peuvent affecter les propriétés du matériel.
- En cas de doute, veuillez consulter notre Service technique.

2_Préparation du support

- Règle générale, tous les supports doivent être résistants, propres, stables et rugueux, avoir un certain degré d'absorption et d'humidité et avoir parfaitement pris.
- On nettoiera le support pour éliminer les restes de poussière, de saleté, de résidus bitumineux, d'huiles de démolage, de graisses, etc.
- Sur des bétons lisses, on utilisera des méthodes mécaniques pour obtenir une rugosité superficielle.

- Dans les remplissages de trous de rivet, on éliminera la poussière et les restes de saleté tout comme l'eau remplissant les trous par un soufflage à pression d'air. Dans le remplissage de trous de rivet profonds, on doit s'assurer de la sortie de l'air en plaçant un tube de plastique que l'on enlèvera doucement après l'application.
- On humidifiera préalablement les supports jusqu'à saturation en commençant par appliquer le produit lorsque les surfaces deviennent mates.

3_Préparation du mélange

- On gâchera le produit avec de l'eau propre à l'aide d'un malaxeur électrique lent jusqu'à ce que l'on obtienne une pâte fluide, homogène et sans grumeaux. Nous déconseillons le malaxage manuel.
- On laissera reposer et on mélangera à nouveau la pâte.

- La quantité d'eau indiquée sur l'emballage est à titre indicatif et cela peut varier un peu selon la zone géographique du centre de production.
- Si on ajoute trop d'eau, cela peut provoquer des réductions d'épaisseur à l'étape plastique du séchage, en réduisant ainsi les performances finales et en nuisant à la bonne application du produit.

4 Application

- On versera **GECOL Grout 100** immédiatement sur la zone à remplir jusqu'au niveau de la surface pour profiter de son effet expansif.

- La surface libre doit être la plus faible possible, étant donné le caractère expansif du produit.

Limites d'emploi

Ne pas utiliser :

- Sur du plâtre, du bois ni des surfaces peintes.
- Pour le nivellement de surfaces libres et non confinées (p. ex. réparation de carrelages).

Nettoyage

Le nettoyage des résidus dans les outils et sur les surfaces recouvertes se fera avec de l'eau avant que le produit ne durcisse.

Données techniques

Consommation

+/- 2 kg/litre à remplir (2 kg par m² et mm d'épaisseur).

Fourniture

Emballages : sacs de papier plastifié de 25 kg.

Couleur : gris.

Produit

Composition : liants hydrauliques, granulats sélectionnés, additifs organiques et inorganiques.

Densité apparente de la poudre : 1,25 +/- 0,10 kg/l.

Granulométrie : 0 à 5 mm.

Stockage

12 mois à partir de la date de fabrication tant que l'emballage est fermé et est à l'abri des intempéries.

Application

Eau de gâchage : environ 2,5 l/25 kg.

Durée de vie du mélange : environ 30 minutes.

Épaisseur d'application : de 30 à 100 mm par couche.

Épaisseur maximale : 150 mm (2 couches).

Densité de la pâte : 2,2 +/- 0,1 kg/l.

Temps de séchage total (décoffrage) : environ 24 heures (20 °C).

Température d'application : de +5 °C à +35 °C (mesurée sur le support).

Performances finales

Densité du produit durci : 2,20 +/- 0,10 kg/l.

Résistance à la compression :

- 24 heures = supérieure à 30 N/mm²
- 7 jours = plus de 50 N / mm²
- 28 jours = supérieure à 70 N/mm²

Résistance à la flexo - traction :

- 24 heures = supérieure à 5 N/mm²
- 7 jours = plus de 7 N / mm²
- 28 jours = supérieure à 9 N/mm²

Essai d'arrachage avec déplacement : inférieur à 0,6 mm.

Teneur en chlorure : inférieure à 0,05 %.

Adhérence sur le béton : supérieure à 2 N/mm².

Expansion : inférieure à 0,8 %.

Réaction au feu : Euroclasse A1.

Données de sécurité

DANGER



GHS07



GHS05

Danger

- H315** Provoque une irritation de la peau.
H317 Peut provoquer une réaction allergique de la peau.
H318 Provoque des lésions oculaires graves.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.

De précaution

- P102** Tenir hors de portée des enfants.
P103 Lire l'étiquette avant utilisation.

P261 Eviter de respirer les poussières.

P280 Porter des gants de protection / des vêtements de protection / protection des yeux / du visage.

P302 + P352 EN CAS DE CONTAC

AVEC LA PEAU : laver abondamment avec de l'eau et du savon.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTAC AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact, si présent et sont faciles à enlever. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un **CENTRE ANTIPOISON** ou un **médecin**.

P501 Éliminer le contenu / récipient conformément à la législation sur les déchets de traitement actuelle.

1999-1945 / CE Le produit contient du chrome VI réducteur, a déclaré la période de validité est indiquée sur l'emballage.